



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## transport de voyageurs

Question écrite n° 94782

### Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les inquiétudes des membres de la Fédération nationale des transports de voyageurs. En effet, dans le cadre des mesures relatives à la réforme du système de retraite, une modification du mode de calcul de la réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale inquiète les responsables des entreprises de transport de voyageurs. Ce secteur, fort consommateur de main-d'oeuvre, a négocié conventionnellement le versement d'un 13e mois qui, par conséquent, sera pris dans cette nouvelle formule pour 1/12e de rémunération chaque mois. L'impact sur les comptes des entreprises du secteur est évalué à 2 % d'augmentation de la masse salariale, charges patronales incluses alors que le résultat comptable des entreprises est souvent proche de zéro. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir tout mettre en oeuvre pour préserver la viabilité des entreprises de transport de voyageurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Damien Meslot](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94782

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2010, page 13161

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)